

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1732

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE FRÉJUS

Ventes et cessions

304 045 362 RCS Fréjus.

SOCIETE VAROISE DE TECHNIQUES COMPTABLES.

Forme : Société anonyme.

Sigle : SOVATEC.

Capital : 100000.00 EUR.

Adresse : 241, Boulevard du Cerceron Ancienne Voie Aurélienne, 83700 Saint-Raphaël.

Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.

Commentaires : SOCIETE VAROISE DE TECHNIQUES COMPTABLES SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 100 000 EUROS SIEGE SOCIAL : 241 BOULEVARD DU CERCERON ANCIENNE VOIE AURELIENNE 83700 SAINT RAPHAEL 304 045 362 RCS FREJUS ET GROUPE TRIAL DRACENIE PROVENCE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS SIEGE SOCIAL : ESPACE EURO - ESPACE CHABRAN 45 AVENUE DE LA 1ERE ARMEE 83300 DRAGUIGNAN 992 811 091 RCS DRAGUIGNAN Suivant acte sous signatures privées électroniques en date du 25 novembre 2025, la SOCIETE VAROISE DE TECHNIQUES COMPTABLES (SOVATEC) et la société GROUPE TRIAL DRACENIE PROVENCE ont établi un projet d'apport partiel d'actif bénéficiant du régime simplifié de l'article L. 236-28 du Code de commerce et placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société SOVATEC fait apport à la société GROUPE TRIAL DRACENIE PROVENCE de sa branche complète et autonome d'activité d'Expertise-Comptable, correspondant à l'établissement sis et exploité 45 avenue de 1ère Armée - Espace Euro Espace Chabran 83300 DRAGUIGNAN, évalué à 780 118 Euros, moyennant la prise en charge par la société GROUPE TRIAL DRACENIE PROVENCE, sans solidarité avec la société SOVATEC, du passif correspondant, évalué à 458 862 Euros. L'actif net apporté s'élève donc à 321 256 Euros arrondi conventionnellement à 321 300 Euros. En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société GROUPE TRIAL DRACENIE PROVENCE augmentera son capital de 321 300 Euros pour le porter à 322 300 Euros par l'émission de 321 300 actions nouvelles de 1 € chacune, entièrement libérées, de même catégorie et attribuées à la société SOVATEC. Aucune prime d'apport ne sera émise. Conformément aux dispositions de l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de traité d'apport a été déposé en date du 26 novembre 2025 au greffe du tribunal de commerce de FREJUS sous le numéro 2025/7352 pour la société apporteuse et au greffe du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN sous le numéro 2025/6581 pour la société bénéficiaire dont chaque récépissé a été délivré le 26 novembre 2025..